

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre prise en charge, il a été détecté un besoin d'accompagnement par :

- ☐ Un ergonome
- ☐ Un psychologue du travail
- ☐ Une assistante sociale
- ☐ Un neuropsychologue

Cet accompagnement nécessite le partage et l'échange d'un certain nombre d'informations vous concernant entre votre médecin du travail et les professionnels intervenant dans votre prise en charge.

Ces professionnels peuvent être des salariés du SSTRN (ergonome, assistante sociale, psychologue du travail), ou des professionnels externes (psychologues du travail libéraux, ...).

Les informations partagées (données d'identification, informations relatives à votre emploi, indications sur votre santé) sont limitées à ce qui est strictement nécessaire à votre prise en charge.

Cet accompagnement implique également le traitement informatisé et sécurisé de vos données personnelles.

Dans le cas d'une prise en charge par un psychologue du travail externe au SSTRN : le psychologue est responsable du traitement des données qu'il collecte directement auprès de vous. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur les modalités de traitement de vos données directement auprès de lui.

Les professionnels du SSTRN agissent tous dans la limite de leur fonction et sont soumis à une obligation stricte de confidentialité.

Vos données seront traitées et conservées pendant tout l'accompagnement par le SSTRN. Elles seront ensuite archivées puis supprimées selon les durées adéquates.

Un compte rendu de votre prise en charge sera établi et transmis à votre médecin du travail qui l'intégrera, **sauf refus de votre part**, à votre dossier médical en santé travail (lequel est conservé pendant une durée fixée par la réglementation).

Cet accompagnement peut nécessiter l'échange d'informations par votre médecin du travail avec d'autres partenaires externes spécialisés (ex. : MDPH, CPAM, etc). Vous en serez averti au préalable*.

Vous disposez sur vos données personnelles d'un droit d'accès, de rectification, ainsi que de la limitation du traitement, et de la portabilité de vos données. **Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment**, ce qui peut entraîner l'arrêt de l'accompagnement.

Pour toute demande relative à vos données : si elles sont traitées par le SSTRN, contactez le DPO à : dpo@sstrn.fr.
Si elles sont traitées par un psychologue externe : adressez-vous directement à celui-ci.

En cas de litige, vous pouvez saisir la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

** Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), je suis informé que je peux obtenir des informations complémentaires concernant les modalités de traitements de mes données par les partenaires externes sollicités à l'occasion de cet accompagnement en m'adressant directement auprès d'eux ou à défaut à dpo@sstrn.fr.*

Le SSTRN

